81e ANNEE. — N° 126. JEUDI 30 OCTOBRE 1941.

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
3 mois 6 mois 1 an
25 fr. 40 fr. 70 fr.
Autres départements
3 mois 6 mois 1 an
26 fr.50 42 fr. 73 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mardi, Jeudi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).... 3 fr. »
RÉCLAMES 3e page (— do —).... 4 fr. »
— 2e page (— do —).... 6 fr. »

50c.

Ah ! Quels braves amis !

Il est bien vrai que les peuples ont la mémoire courte et c'est déjà quelque chose quand ils n'ont pas la mémoire faussée. L'histoire devrait être la mémoire des peuples. Seulement, voilà : il faut qu'ils la connaissent et l'on a trop souvent l'occasion de constater ou bien qu'ils ne la savent pas ou bien qu'ils la savent mal.

Une de ces occasions nous a été fournie l'autre soir au théâtre de Cahors tandis que M. de Brun racontait tout le mal que l'Angleterre n'a cessé de nous faire en Syrie pendant ces vingt dernières années. Cette instructive leçon étonnait un peu le public car il semble parfois qu'on apprenne du nouveau au peuple français quand on lui raconte simplement l'histoire de France !

Combien de gens paraissent surpris d'entendre dire que l'essentiel de la politique britannique depuis des temps et des temps est de s'opposer à la France ; que la Grande-Bretagne fut toujours notre ennemie même quand elle était notre alliée ; que, sans remonter jusqu'à la guerre de Cent ans, pendant tout le cours des XVIIe, XVIIIe *et* XIXe *siècles, elle n'a cessé de nous combattre, soit directement soit par les coalitions qu'elle suscitait contre nous et dont elle était la tête et le coffre-fort. Et que même après Fachoda quand elle se fit notre alliée, c'était pour nous employer à faire la guerre au nouvel ennemi européen qu'elle avait voulu dresser contre nous et qui se dressait aussi contre elle.*

En rappelant brièvement et schématiquement cette lutte acharnée et implacable de l'Angleterre contre la France, on ne cherche pas à soulever des sentiments de haine. En politique, surtout en politique étrangère, haïr ou aimer, cela ne signifie rien. Ces passions ne font souvent que fausser le jugement. Il ne s'agit donc pas de cela, mais, ce qui est très important, de savoir et de connaître. Ce sont les grands intérêts des peuples qui doivent mener la politique des nations. C'est pourquoi il faut bien connaître ses partenaires ou ses rivaux pour régler sa conduite et agir en conséquence.

Eh ! bien quand on sait que l'impérialisme britannique dressa toujours la politique anglaise contre nous et fit de la Grande-Bretagne le fléau de la France on ne peut pas donner dans cette folle chimère d'attendre que l'Angleterre vienne à notre secours !

Le récit que nous fit M. de Brun de ce qui s'est passé en Syrie depuis 20 ans apparaît comme un épisode de la lutte sans relâche et sans répit que l'Angleterre n'a cessé de mener contre nous sur tous les points du globe.

Comme elle a essayé de le faire en Egypte, où il semble que ce soit pour l'Angleterre que la France ait bâti le canal de Suez, elle voulait nous expulser, nous effacer de ces pays du Levant où la France est présente depuis mille ans ; où les œuvres françaises de toutes natures (écoles, lycées, hôpitaux, établissements de bienfaisance, entreprises de travaux publics) sont innombrables ; où la langue française est comme la seconde langue de la population.

En 1918, après la victoire, l'Angleterre s'opposa de toutes ses forces à l'instauration du protectorat français. M. Lloyd George exigea des enquêtes, des plébicistes, etc. Enfin, quand toute cette procédure eût tourné à la confusion des Anglais et que la France fut installée à Damas aux acclamations des Libanais, alors commença contre nous cette lutte obstinée où l'Angleterre a employé tous les moyens pour nous créer des difficultés et nous rendre impossible la situation. Depuis les intrigues diplomatiques qui poussaient les Turcs contre nous jusqu'aux révoltes soudoyées en exploitant les rivalités des diverses races et des diverses religions. Bref, tout ce que peut faire le génie d'une diplomatie féconde en ruses, aidée par l'action de l'Intelligence Service *qui n'est pas féconde en scrupules.*

Attentivement écouté l'exposé net et convaincant de M. de Brun faisait bien comprendre que pour expliquer leur indigne guerre de Syrie, les Anglais n'avaient pas besoin de recourir à tant de mensonges. Elle était la suite naturelle et logique de la politique qu'ils n'ont cessé d'y pratiquer...

Après le Congo, ils nous ont pris nos possessions du Pacifique ; après celles-ci ils nous ont pris la Syrie ; après la Syrie ils veulent prendre Djibouti. Les britanniques sont en train de « libérer » les colonies françaises. C'est un service qu'ils nous rendent à peu près comme ils firent au XVIIIe *siècle en « libérant » l'Ile-de-France, les Indes et le Canada.*

Ah ! quels braves gens ces Anglais et comme ils sont serviables ! Il ne laissent jamais un ami dans l'embarras de ce qu'il possède ; ils aiment mieux le lui prendre !

Emile LAPORTE.

Echos

Prédictions.

Raspoutine, ce personnage étrange qui fut, au dire surtout de ses ennemis, le mauvais génie du dernier tzar, passait pour avoir un pouvoir magique. Etait-il aussi devin ?

Considérant l'exactitude de la prédiction qu'il fit concernant sa mort, on pourrait admettre de répondre affirmativement à cette question. Il avait annoncé, en effet, qu'il mourrait « avant le 1er janvier 1916 » ; or, le 17 décembre de cette année-là, il était assassiné par le prince Youssoupof et le grand-duc Dimitri Pavlovich.

C'est donc avec quelque curiosité qu'on attend l'échéance qu'il fixa dans la seconde partie de sa prédiction : « Si ma mort est causée par les nobles, avait-il dit, la famille impériale aura à souffrir » (ce qui s'est terriblement vérifié !) « et toute la noblesse russe sera chassée de Russie pendant vingt-cinq ans ».

Pendant vingt-cinq ans, c'est-à-dire, en comptant de 1917, jusqu'en 1942.

Les événements semblent assez bien, jusqu'ici, devoir lui donner raison.

Parisiennes à l'étoile.

A Paris, dans l'obscurité dense des nuits sans lune, à la sortie des théâtres, des cinémas, on voit poindre des étoiles sur les trottoirs. Des étoiles qui ne guident aucun berger, mais qui « filent » vers le dernier métro...

La plupart auréolent la tête bien coiffée de quelque jolie femme. Aurions-nous tant de saintes dans la capitale? Que ceux que trop de perfection effraient se rassurent : ces lueurs mystiques n'ont rien de céleste, on les achète chez les modistes qui viennent de lancer « l'accessoire lumineux ».

Enduites d'un produit phosphorescent, les fleurs du chapeau, la boutonnière, la cravate, nouée en un gros nœud papillon, brillent dans la nuit comme des yeux de chat.

Avez-vous lu ?

LA DÉMOCRATIE contre LA NATION ?

par Émile Laporte

En vente chez tous les libraires

INFORMATIONS

UN RÉQUISITOIRE QU'ON A OUBLIÉ EN ANGLETERRE

« En Russie, nous avons le spectacle d'un peuple immense et muet, régi par la discipline d'une armée mobilisée en temps de guerre ; d'un peuple souffrant pendant des années de paix les rigueurs et les privations des pires campagnes; d'un peuple gouverné par la terreur, le fanatisme et la police secrète.

« Voilà une puissance activement et sans cesse engagée dans la tâche de renverser la civilisation existante, secrètement, par la propagande et, quand elle peut par la force sanglante. Voilà un Etat dont trois millions de citoyens languissent en un exil diquement détruite ; un Etat dont près d'un demi-million de citoyens, réduits à la servitude pour leurs opinions politiques, pourrissent et gèlent dans la nuit arctique, peinant jusqu'à la mort dans les forêts, les mines et les carrières, un grand nombre pour n'avoir pas fait davantage que de se laisser aller à cette liberté de penser qui a graduellement élevé l'homme au-dessus de la bête. »

De qui est cet accablant réquisitoire contre la Russie soviétique ? D'un homme d'Etat qui, comme chef de gouvernement, n'a pas craint de mettre sa main dans la main dégouttante de sang de Staline pour marcher avec lui à la « croisade des démocraties contre les dictatures ».

Son nom ? Winston Churchill.

Et il y a à peine deux ans qu'il écrivait ces lignes terribles, extraites d'un ouvrage intitulé « Grands contemporains ».

Depuis !...

Depuis, il est vrai, les bolchevistes ont été canonisés en bloc par le Très Révérend archevêque anglican de Canterbury qui les a proclamés « un peuple de saints »...

Une importante découverte

Le savant Georges Claude vient de découvrir un nouveau procédé pour la fabrication de l'ammoniaque, qui permet d'économiser, en France seulement, plus de 40.000 tonnes de charbon.

Aux Etats-Unis

« La marine américaine n'est pas en mesure de faire la guerre », a déclaré le sénateur David Walsh, démocrate du Massachusetts, président de la commission sénatoriale de la marine, prenant la parole à l'occasion de la journée de la marine.

Il a précisé :

« Si fiers que nous soyons de notre splendide marine, celle-ci, pas plus que notre aviation, n'a été conçue pour porter efficacement la guerre dans les eaux étrangères. Nous n'avons ni le pouvoir ni les moyens d'établir les bases navales suffisantes pour faire la police du monde, mais nous pouvons indiscutablement, grâce à elle, prévenir tous risques d'invasion et maintenir la paix et la prospérité de notre peuple. »

La guerre germano-russe

Le communiqué allemand déclare :

La poursuite de l'ennemi qui évacue le bassin du Donetz continue. Les troupes allemandes sont entrées à Kramatovskaya. L'Union Soviétique perd ainsi l'un de ses plus importants centres de constructions de chars. D'autres grandes villes industrielles ont été occupées par les troupes hongroises.

Les opérations offensives progressent également dans tous les autres secteurs du front.

La Luftwaffe a bombardé efficacement le port de Kertch. Un navire de commerce de 3.000 tonnes a été coulé.

Le bombardement de Léningrad

L'artillerie lourde a poursuivi le bombardement efficace d'objectifs militaires et de dépôts de ravitaillement situés à Léningrad. De vastes incendies enveloppent la ville entière dans un nuage de fumée noire.

Le froid à Léningrad

Les journaux de Stockholm écrivent que la population de Léningrad souffre plus du froid et de la faim que des bombes et des obus qui tombent sans arrêt sur la ville. La plupart des blessés meurent faute de soins, le personnel sanitaire et les médecins de la ville étant insuffisants. Les hôpitaux et cliniques regorgent de monde. Chaque nuit, ajoute la presse suédoise, des centaines de personnes essayent de franchir les champs de mines pour se rendre dans la campagne environnante.

Les Etats-Unis n'entreront pas en guerre...

Parmi les principaux discours prononcés à l'occasion de la « journée de la marine et de la défense totale », il faut citer celui-ci prononcé au cours d'un déjeuner dans la capitale, par le colonel Knox, secrétaire à la marine, qui, après avoir rappelé la force de la marine de guerre américaine et insisté une fois de plus sur la nécessité d'une revision profonde de la loi de neutralité, a déclaré que les Etats-Unis ne se laisseraient pas entraîner dans la guerre par des « incidents isolés ».

EN PEU DE MOTS...

— Les employés du ravitaillement de la mairie de Ganges (Hérault) ont constaté la disparition de 15.000 cartes d'alimentation de novembre.

— Trois tremblements de terre ont été enregistrés dans la province de Murcie. Il n'y a pas eu d'accident grave.

— A la suite d'une recrudescence de la propagande communiste au sein du personnel des P.T.T., le nommé Victor-Jean Revillard, commis des P.T.T. à Paris, a été arrêté, ainsi que le nommé Sabini, ex-manipulant des P.T.T.

— 16 prisonniers de guerre français ont été libérés pour actes de courage et cités à l'ordre du jour du camp.

— Le « New-York Journal American » annonce que l'ex-général de Gaulle a promis de rétablir les « droits » des Juifs en France à la fin des hostilités.

LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE
SUR LES AUTEURS DU DRAME SYRIEN

La grande presse a reproduit abondamment les déclarations faites à ses envoyés spéciaux par nos combattants de Syrie, à leur retour en France.

On peut penser que ces témoignages, dont il ne viendra à l'esprit d'aucun homme de bonne foi de nier la parfaite sincérité, auront servi à éclairer le jugement de certains qui voulaient croire encore à la « chevaleresque Angleterre », à la pureté des sentiments patriotiques des mercenaires du gaullisme et à la noblesse de leur cause.

La cruauté de ces derniers dans le combat et après le combat, le mépris que les Anglais eux-mêmes professent à leur endroit : tels sont les deux faits que ces témoignages unanimes mettent surtout en lumière, et qui ont fait dire à un officier : *« Compter sur ces gens-là est une impardonnable erreur. Et quand on voit que des Français mettent leur confiance en eux pour les délivrer, on voudrait leur tirer les oreilles ».*

Sa déclaration serait à citer en entier et, avec elle, celles de tous ses frères d'armes, tous comme lui des héros. Il y faudrait plus qu'un journal. Mais on souhaiterait qu'elles fussent réunies, pour notre édification et celle de nos enfants, en un livre où seraient aussi consignées les actions d'éclat quotidiennement accomplies là-bas par ces braves loin de la patrie, dans une lutte inégale pour l'honneur du drapeau.

Et à ce livre pourrait être donné comme préface ce jugement accablant prononcé par le général Dentz — un héros, lui aussi, et un chef — dans son discours d'adieu à ses officiers ;

« Vous avez vu à l'œuvre nos adversaires gaullistes et britanniques.

« Les premiers, vous les avez jugés: ils n'ont rien vu, rien compris.

Leur rêve serait de voir la France en révolte contre l'occupant, quoi qu'il pût en résulter pour le pays tout entier.

« Vous connaissez ceux qui ont passé de leur côté: des tarés, des endettés, des ambitieux, des aigris.

« Quant aux Britanniques, vous avez retrouvé en eux nos ennemis séculaires qui ne pensent qu'à trouver, à la paix, une France sans marine, sans colonies, sans traditions.

« Militaires, ils ont violé leur signature sous des prétextes fallacieux.

La paix à laquelle ils peuvent prétendre n'est qu'une paix de lassitude et de compromis, nous ramenant tout ce dont nous avons failli mourir : la politique démocratiquo-maçonnique et la finance judéo-saxonne ».

Jugement accablant, oui, et qui sera celui de l'Histoire.

CHRONIQUE DU LOT

UNE ENQUETE AGRICOLE AU MOIS DE NOVEMBRE

De la direction des services agricoles du Lot :

Au mois de novembre 1941, une enquête statistique agricole sera faite par le ministère de l'agriculture.

Pourquoi cette enquête est-elle entreprise ?

Le gouvernement a la lourde tâche de répartir *équitablement*, non seulement les denrées alimentaires, mais encore les produits indispensables à l'agriculture.

Il ne faut pas que certains agriculteurs soient relativement bien pourvus d'engrais, d'aliments du bétail, de ficelle-lieuse, de sulfate de cuivre, etc... alors que les autres n'ont rien. Mais pour savoir *qui a droit à ces produits*, il faut savoir *quelles sont les surfaces cultivées, les récoltes et le cheptel de chaque exploitation.*

C'est vous, agriculteurs, qui devez donner de votre plein gré ces renseignements au ministère de l'agriculture.

Comment sera faite cette enquête?

Le ministre de l'agriculture, qui, par expérience, connaît les conditions difficiles de l'exploitation agricole, ne veut plus qu'on importune les paysans en les forçant à remplir continuellement des déclarations qui leur occasionnent des pertes de temps.

Il a donc décidé de limiter le nombre des déclarations au strict nécessaire et de les grouper à deux époques de l'année au moment où les travaux sont moins urgents : au mois de mai et au mois de novembre. Entre ces deux périodes, il ne sera plus bientôt exigé, sauf dans le cas de nécessité, de déclaration des agriculteurs.

Entre le 10 et le 20 novembre, chaque chef d'exploitation, propriétaire exploitant, fermier ou métayer, sera donc appelé à remplir obligatoirement, en même temps que la déclaration de récolte de céréales, un bulletin de déclaration agricole qui permettra de connaître les besoins de chacun en produits indispensables à l'agriculture.

Agriculteurs, acceptez de consacrer quelques instants à faire votre déclaration. Son exactitude permettra d'établir le plan de répartition de produits indispensables au maintien de votre production.

LES LIEUX HAUTS

Famille - Travail - Patrie

L'organe mensuel de la Légion Française des Combattants dans son numéro d'octobre s'attache à inculquer à ses lecteurs le culte des lieux hauts.

Dès que le clan patriarcal primitif s'agglutina à d'autres pour se transformer en associations de pâtres — sociétés prototypiques — dès lors l'Homme entassa d'énormes quartiers de rochers sur des crêtes pour en former des enceintes cyclopéennes derrière lesquelles il abrita sa famille et ses troupeaux.

Ainsi depuis que les Néolithiques vinrent de la mystérieuse Asie, berceau de notre civilisation, coloniser les dépôts sédimentaires laissés par le retrait des glaciers, innombrables sont les lieux hauts d'où souffle l'Esprit.

Ces îles aériennes — selon le mot d'Emile Savoy — à la fois sites de paix et de labeur sont révélatrices depuis les temps reculés de la préhistoire de la présence humaine.

C'est là où la famille d'autrefois subvenait à sa nourriture à la sueur de son front, les mœurs laborieuses ancestrales ignorant à cette époque bénie l'absentéisme, tare du genre de vie moderne survenue en fonction de l'attirance des villes, sites de jouissance.

Honneur aux lieux hauts du Quercy remembrances de toute notre race.

Sans relever la floraison de nos dolmens et menhirs celtiques, honneur aux oppida d'Uxellodunum, de Mursens, du Roc à la toponomastique si évocatrice, Honneur à l'Impernal de Luzech, à Rocamadour à la Bastide-du-Haut-Mont dont les 781 mètres d'altitude sont le culmen du Lot. Honneur à toutes les mottes féodales qui jalonnent le département de l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud : Assier, Mercuès, Castelnau et tant d'autres.

Ils concrétisent tous les origines du pays quercynois sous le signe de la famille, du travail matériel ou spirituel, et de la petite Patrie symbole d'une plus grande : la France éternelle et son Empire.

Il appartient à notre vaillante Société des Etudes d'ouvrir largement le reliquaire de pierres de tous nos lieux hauts puisqu'il contient enchassé l'intégralité de notre histoire.

SAGOT-LESAGE.

POUR LES AGRICULTEURS

Au cours de sa tournée du 21 septembre 1941 dans les cantons de Gramat et Martel, M. Miquel, délégué régional à l'organisation corporative paysanne avait été saisi de nombreuses réclamations d'agriculteurs concernant les difficultés rencontrées par ceux-ci pour ferrer leurs bœufs.

S'étant fait auprès de M. le Préfet du Lot l'écho de leur doléances justifiées, celui-ci vient d'adresser aux maires du département la circulaire ci-dessous qui vient fort à point situer la question.

Il appartient aux intéressés de veiller à la stricte application de ce texte : toute négligence de leur part serait certainement regrettable. — P. Miquel.

Approvisionnements en fers et clous à ferrer

« Afin d'évaluer d'une manière précise les besoins des utilisateurs en fers et clous à ferrer, je vous prie de bien vouloir établir, en double exemplaire, une liste indiquant:

« 1° Le nom et l'adresse des personnes domiciliées sur le territoire de votre commune et possédant des animaux à ferrer.

« 2° Le nombre de ces animaux par espèce (chevaux, mulets, bœufs, etc).

« 3° Le nom et l'adresse du ou des maréchaux-ferrants choisis par chaque propriétaire ne ferrant pas lui-même.

« D'autre part, vous voudrez bien inviter les agriculteurs ferrant les animaux eux-mêmes à se faire connaître d'urgence au Bureau Artisanal des Matières, dont vous trouverez l'adresse ci-dessous.

« Vous devrez adresser avant le 1er novembre 1941, dernier délai, un exemplaire de cette liste, certifiée exacte par vos soins à :

« M. le directeur des services agricoles, Maison de l'Agriculture, rue Emile-Zola à Cahors.

« M. le président de la Chambre des Métiers, Bureau Artisanal des Matières, rue Bourseul à Cahors.

« Afin d'éviter des erreurs de transmission, je vous demande d'adresser directement ces exemplaires aux services ci-dessus indiqués, sans passer par l'intermédiaire de la Préfecture.

LE SECOURS NATIONAL
en pleine action dans le Lot

L'œuvre magnifique du Secours national, qui n'a cessé d'exercer sa bienfaisante action, va se trouver, pendant la saison d'hiver dure aux pauvres gens, en présence de devoirs plus grands auquel il se prépare à faire face.

C'est dans ce but que le vigilant et actif président départemental, M. Orliac a réuni le Comité de patronage auquel il voulait d'abord rendre compte de ce qui a été fait et des résultats obtenus, mais qu'il voulait surtout consulter sur ce qu'il convient de faire pour se mettre en mesure d'accomplir sa mission pendant les mois qui vont venir.

On sait que ce Comité de patronage est constitué par les délégués de toutes les œuvres et associations de bienfaisance publique ou privée et qu'il fonctionne pour les grouper, les associer et surtout les aider en les subventionnant largement dans leur tâche de fraternelle charité. Il n'absorbe pas les associations existantes, il les associe ; il ne se substitue pas à elles, il les vivifie et multiplie leurs moyens d'action. Ainsi groupées et soutenues chacune d'elles dans son domaine peut réaliser le maximum de bienfaits.

Il va de soi que le Secours national bénéficie lui-même de la protection et du concours des pouvoirs publics ; des autorités civiles, religieuses et militaires. Ainsi qu'en témoignait la présence de M. Lagrive représentant M. le préfet du Lot ; M. de Monzie, maire de Cahors ; MM. Salanié et Calvet, adjoints ; MMgr. Dablanc et Daraquy ; le colonel Bailiet ; M. le pasteur Evrard, etc.

Le repas d'entr'aide et la soupe populaire

M. Orliac remercie d'abord M. le maire de Cahors grâce auquel le Secours national bénéficie de locaux spacieux où il a pu aisément loger ses services. Il exprime encore ses remerciements à la Supérieure des Sœurs Noires, à ses religieuses et aux dames qui l'assistent dont le dévouement vraiment infatigable a permis le fonctionnement quotidien du repas d'entr'aide et de la soupe populaire et qui furent, dit M. Orliac, comme le pivot de notre action. Après des remerciements à tous ceux qui dans les divers services, apportent leur dévouement désintéressé à la tâche commune, M. Orliac entreprend de donner les renseignements sur ce qui a été réalisé.

Ce sont des détails sur lesquels nous aurons à revenir. Disons pour l'instant que pendant les mois d'été, l'essentiel de l'œuvre poursuivie par le Secours national a surtout consisté à alimenter le fonctionnement quotidien des deux services installés dans le local des Sœurs Noires.

Ces deux services sont : le « repas d'entr'aide » et la « soupe populaire ». On sait que le premier a pour but de venir en aide aux personnes de modestes ressources en leur donnant pour un prix très modique un repas substantiel. Il sert chaque jour de 300 à 400 repas. La soupe populaire donne aux indigents un potage et un plat de légumes. Elle en distribue plus de 300 quotidiennement.

M. Orliac fait prévoir que la venue de la mauvaise saison augmentera certainement le nombre des participants de l'un et l'autre services. Il va falloir se préoccuper des moyens de faire face à ces devoirs accrus.

Les cantines scolaires

Après quelques observations et suggestions présentées par divers membres du Comité, M. Orliac en vient à la question des « cantines scolaires ».

Le Secours national avait envisagé la création de cantines scolaires à Cahors et à Figeac pour commencer. Une enquête faite auprès de mères de familles fait pressentir que celles-ci n'aimeraient pas beaucoup que leurs enfants soient enlevés toute la journée à la vie familiale et cela fait hésiter le Comité du Secours national. En tout cas, M. l'inspecteur d'académie est saisi de la question qu'il va étudier et sur laquelle il nous dira son sentiment. En attendant M. Orliac exprime l'avis qu'au lieu de se lancer dans la création de cantines scolaires, il vaudrait mieux — au moins présentement — développer la distribution de bouillons et de plats de légumes. Le Comité, consulté, approuve cette solution provisoire. Il est donc décidé qu'on prendra les dispositions pour augmenter le nombre des « soupes populaires » quotidiennement distribuées.

M. Orliac, sur un sujet de même nature, fait part au Comité que le bureau est d'avis de reprendre le services quotidien des goûters aux enfants des Ecoles qui seront reconnus les plus sous-alimentés. Ce service a parfaitement fonctionné l'année dernière et il reprendrait, comme précédemment, au local des Sœurs-Noires. — Il en est ainsi décidé.

La question de la vêture

Voilà celle que va poser impérieusement le retour de l'hiver. On avait suspendu la distribution des vêtements et chaussures pendant la belle saison où le besoin s'en fait moins sentir.

Pendant ce temps, explique M. Orliac, on a pu organiser nos réserves et d'abord faire un strict inventaire de ce dont nous disposons. Et ici, ajoute-t-il, je dois des remerciements chaleureux à M. Pellerin, un compatriote replié à Cahors, qui a mis tout son temps et tout son dévouement au service de nos vêtements. Grâce à sa compétence et à son activité l'organisation de ce service est irréprochable. Les vêtements nets, propres, complètement restaurés sont rangés dans un ordre parfait en notre magasin central avec lequel sont alimentés tous les vestiaires du département.

C'est un sujet particulièrement intéressant sur lequel nous aurons à revenir. Ajoutons tout de suite que la répartition et la remise en état des vêtements occupent 85 femmes dans l'ouvroir de Cahors, 30 dans celui de Figeac et 180 femmes à domicile.

Puis M. Orliac entreprend d'exposer au Comité les projets pour l'organisation de la campagne d'hiver en vue de recueillir de nouvelles ressources. Nous en parlerons dans un prochain numéro et nous aurons certainement à y revenir maintes fois.

Avant de lever la séance qui fut particulièrement intéressante, M. Orliac, tint à dire que la besogne va être rude, l'hiver dur à passer et qu'il compte sur le concours de tous. A quoi il fut répondu par des applaudissements qui sont des engagements.

LEGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS

Les légionnaires combattants et les volontaires de la Révolution nationale sont priés d'assister aux services religieux des divers cultes qui seront célébrés le 1er novembre à la mémoire des morts des deux guerres.

M. le pasteur Evrard célébrera le culte à 9 h. 1/4, dans la salle de la Justice de Paix.

Mgr Blanc dira une messe solennelle à 10 h. 45 à la Cathédrale St-Etienne.

A 10 h. 1/4 une gerbe sera déposée au monument aux morts. Rassemblement, rue Clémenceau devant le siège à 9 h. 45.

CARTE DE VETEMENTS

Peuvent être utilisés par les consommateurs dès le 19 octobre 1941 :

1° Les tickets n° 31 à 40 des cartes provisoires de vêtements et d'articles textiles délivrées aux consommateurs âgés de plus de 15 ans révolus à la date du 17 juin 1941 ;

2° Les tickets n° 31 à 70 des cartes provisoires de vêtements et d'articles textiles délivrées aux consommateurs âgés de moins de 15 ans à la date du 18 juin 1941.

Ecole de l'Air

Les candidats à l'Ecole de l'Air en 1942, sont avisés que leurs demandes de visite médicale facultative doivent être présentées avant le 5 novembre 1941 et adressées :

par les candidats civils : au général commandant la région aérienne par l'intermédiaire du Directeur de l'Etablissement fréquenté,

par les candidats civils libres, directement à la même autorité,

par les candidats incorporés, à leur chef de corps qui les adressera au commandant de la région aérienne intéressée.

Ces demandes devront mentionner les nom et prénoms du candidat, la date et le lieu de sa naissance, l'adresse à laquelle la convocation doit lui être adressée.

Tickets supplémentaires pour travailleurs de force

Les tickets supplémentaires pour travailleurs de force valables pour la période du 1er au 30 novembre seront distribués à partir du 3 *novembre* aux entreprises de la ville de Cahors.

Les chefs d'entreprises qui ont sollicité des rations supplémentaires pour leurs ouvriers ainsi que les artisans dont la demande aura été visée par M. l'inspecteur du travail, sont invités à se présenter, avant le 15 *novembre,* de 8 h. 30 à midi et de 14 h. à 18 h. à la direction départementale du ravitaillement général du Lot, boulevard Gambetta, pour y retirer les tickets qui leur sont destinés.

Le chauffage des trains sera réduit cet hiver

Les difficultés d'approvisionnement en combustibles obligent la S.N.C.F. à diminuer sa consommation en charbon. Elle ne pourra, comme l'hiver dernier, assurer l'hiver prochain qu'un chauffage réduit des trains de voyageurs. Ces trains ne seront chauffés que lorsque la température ne dépassera pas 5 degrés au-dessous de 0.

Il est, une fois de plus, rappelé que la S.N.C.F. ne peut, avec les moyens de traction et d'entretien dont elle dispose, faire circuler des trains en nombre suffisant, maintenir les conditions de confort et de commodité du temps de paix. L'intérêt public commande donc d'éviter tout déplacement non strictement indispensable.

Accidents du travail

Au cours de son travail dans les ateliers de la succursale Citroën, Louis Lacaze, mécanicien, a été blessé à la main gauche.

10 jours d'incapacité de travail.

Francisco Garrigues, manœuvre, au cours de son travail, a été blessé par un fil de fer rouillé qui a produit une plaie infectée de l'annulaire droit.

12 jours d'incapacité de travail.

CAHORS

LYCEE CLEMENT-MAROT

Résultats des examens d'octobre 1941

BACCALAURÉAT, 1re PARTIE

Reçues définitivement :

Série A : Mlles Brassié Geneviève, Joucla Ginette.

Série A' : Boulian Paule, Roques Ginette.

Série B : Jipoulou Simone.

PHILOSOPHIE

Reçues définitivement :

Mlles Bonnet Raymonde, Boulian Colette, Brugidou Simone, Castéra Raymonde (mention assez bien), Mazars Geneviève, Rigal Anne-Marie, Rougier Jacqueline, Zivès Micheline.

CERTIFICAT D'ÉTUDES SECONDAIRES

Reçues définitivement :

Mlles Aymard Renée, Darolle Colette (mention assez bien), Massol Micheline.

CULTE DU SOUVENIR

Un Culte du Souvenir sera célébré par le pasteur Evrard le 1er novembre au Palais de Justice à 9 h. 15 précises. Le pasteur parlera sur « que sera la Résurrection ? »

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. le chanoine Sabrié, curé doyen de la paroisse de St-Barthélémy, décédé à l'âge de 58 ans.

M. le chanoine Sabrié était une personnalité distinguée et très sympathique. Docteur-ès-lettres, il était curé de la paroisse de St-Barthélémy depuis 1919.

Nous adressons à la famille nos bien sincères et respectueuses condoléances.

Dans les P.T.T.

M. Bayle inspecteur des P.T.T. au Puy, est nommé directeur départemental à Cahors, en remplacement de M. Bennet, admis à la retraite.

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Bayle et nous renouvelons à M. Bennet nos vœux bien sincères de bonne et longue retraite.

SAVON. Contre vos tickets, exigez la poudre de savon « **PONIX** », fabriquée par les Savonneries de l'Ancre, **L.-X. ROUARD,** à Marseille votre savon habituel.

Distribution d'essence aux commerçants

La chambre de commerce rappelle que les demandes d'essence doivent lui parvenir avant le 10 de chaque mois à l'adresse suivante :

Chambre de commerce, service de l'essence.

Elles devront préciser : 1° la quantité d'essence demandée ainsi que celle attribuée le mois précédent ; 2° le numéro du nouveau permis de circuler ; 3° la nature du commerce exploité.

Il ne pourra être donné suite aux demandes qui ne comporteraient pas les indications ci-dessus et qui ne seraient pas accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse ou envoi des bons.

Les anciens combattants du 16e R.T.S.

Il est rappelé aux camarades qu'une réunion aura lieu jeudi 30 octobre à 21 heures, au café de Bordeaux. Présence indispensable.

Loterie Nationale

Le tirage de la 19e tranche de la Loterie Nationale sera effectué à Paris, salle Pleyel, le 6 novembre, à 19 h. 45 (heure locale).

ELEVEURS — NEGOCIANTS

Pour la fourniture de vos aliments Elevage et Engraissement sous contrats, demandez les produits **MAGDA des Etablissements VIALARS.**

Vendeur Grossiste régional :

P. LAMBERT, à Cahors. T. 90

Facilité de livraison à domicile
Logement en sacs papier
Renseignements sur demande

Une heureuse formule

C'est celle de Vichyflore, tisane exquise, digestive et rafraîchissante. Vichyflore stimule le foie et libère l'intestin. Vichyflore, 8 fr. 90. Ttes Phies.

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

Le cycle d'organisation se termine par la mise sur pied des sections de la pension Notre-Dame et de l'école primaire de la rue Wilson avec le concours de Mme Loubéjac qui a bien voulu en assumer la direction.

Nos jeunes gens ont participé au concours de modèles réduits de dimanche dernier à Montauban et malgré une préparation un peu rapide sont honorablement classés.

Cours du 30 octobre, 6e leçon mécanique fait par M. Gasa.

Cours du 3 novembre, 7e leçon mécanique, M. Maradème.

PATES ALIMENTAIRES ET HUILES EN NOVEMBRE

Le groupement d'achat et de répartition de denrées alimentaires communique :

Une ration de 250 grammes de pâtes alimentaires a été prévue pour le mois d'octobre, mais par suite de retards indépendants de sa volonté la fédération des fabricants de pâtes alimentaires n'a pas encore achevé son plan de répartition entre ses adhérents.

D'autre part les stocks départementaux détenus par les répartiteurs et les détaillants n'étant pas suffisants pour servir, en même temps, à tous les consommateurs la ration prévue, la distribution des pâtes ne pourra avoir lieu qu'après leur arrivée et leur mise en place chez le détaillant.

En attendant l'arrêté préfectoral fixant la date de remise à la consommation, les épiciers doivent, sous peine de sanctions, s'abstenir de vendre les stocks qu'ils détiennent et les consommateurs conserveront leurs tickets DL et DM d'octobre qui garderont leur valeur.

Une distribution d'huile de noix coupée d'arachide est annoncée pour le mois de novembre et dans la proportion d'environ 1/4 de la ration normale d'huile d'arachide pure.

Les épiciers détaillants sont priés de prévoir dès maintenant la fourniture des emballages nécessaires à recevoir cette huile de leurs répartiteurs.

Ravitaillement général

Le ravitaillement général communique :

Tous les commerçants, conserveurs, charcutiers, épiciers, hôteliers et même particuliers ayant mis en conserve dans un but de revente un produit d'alimentation contingenté ou non, doivent absolument en faire la déclaration mensuelle au-dessus de 25 kg.

Ces déclarations séparées de tous les autres articles à déclarer devront parvenir avant le 5 de chaque mois et être reproduites en kilos brut et net. Les industriels conserveurs, confituriers et salaisonniers devront adresser leurs déclarations détaillées à M. Marcenac, délégué départemental du bureau national de répartition de conserves alimentaires qui après inscription les transmettra au ravitaillement général.

AVIS AUX COIFFEURS

Le Comité départemental des produits rationnés aux coiffeurs, 5, rue Wilson à Cahors, invite avec insistance les coiffeurs du Lot qui n'ont pas répondu à son appel, à le faire sans retard. Faute par eux de ne pas être recensés, avant le 1er novembre, ils ne pourront pas prétendre aux répartitions de produits savonneux nécessaires à l'exercice de leur profession. Les retardataires pourront avoir tous renseignements et des questionnaires à leur disposition en se rendant auprès de : M. Pechreil, coiffeur à Saint-Céré, Grimault, coiffeur à Figeac, Deviers, coiffeur à Gourdon, Bouldoire, coiffeur à Souillac, Labat, coiffeur à Cahors. — R. Lesieur.

Les maladies de peau : conditions du traitement

Il ne suffit pas de purifier le sang, il faut, en plus, bien digérer pour éviter toute infection intestinale. C'est parce qu'ils sont digestifs et dépuratifs à la fois que les Sels Largan agissent contre l'eczéma, les rougeurs, les verrues, les démangeaisons, et assurent la santé de la peau. Ils sont composés, en effet, de chlorure de magnésium associé aux sels de fruits rafraîchissants et aux sels alcalins qui neutralisent l'acidité des humeurs. Les Sels Largan valent 9 fr. 05. Ttes. Phies.

CONVOIS D'ETUDIANTS OU D'ELEVES A DESTINATION DE LA ZONE OCCUPEE OU INTERDITE.

Tous les étudiants ou élèves devant poursuivre leurs études en zone occupée ou interdite et séjournant encore en zone libre doivent demander *d'urgence* et *directement* une fiche d'inscription à l'adresse suivante :

Secrétariat général de l'Instruction publique, Service des Convois, Hôtel Plaza, Vichy.

Aucune inscription ne sera plus reçue après le 3 novembre.

Les étudiants qui auraient formulé des demandes de rapatriement par l'intermédiaire des Préfectures ou par toute autre voie doivent annuler les demandes en instance et se faire inscrire dans les convois spéciaux d'étudiants. Ils devront mentionner sur leur demande les raisons qui les ont empêchés de participer aux convois des 23 au 27 octobre.

Les étudiants et élèves seront prévenus directement par le Secrétariat général de l'Instruction publique de leur inscription et des dates de départ. Ces convois partiront vers le 15 novembre.

Syndicat des marchands de chaussures

Le Syndicat des détaillants en chaussures informe le public que leurs magasins seront fermés par ordre préfectoral les 3, 4 et 5 novembre, pour leur permettre d'effectuer le recensement des stocks de chaussures détenus par eux. En conséquence le Syndicat a décidé d'ouvrir le vendredi 31 octobre et le samedi 1er novembre, en remplacement du 3 novembre, jour de foire à Cahors.

Aux négociants en bois

MM. les négociants en bois du département du Lot sont invités à assister à une réunion qui se tiendra à la Chambre de Commerce de Cahors, le 3 novembre, à 13 h. 30.

Objet de la réunion : Formation d'un syndicat départemental.

Enseignement primaire

Mme et M. Lecherbonnier sont nommés institutrice et instituteur à St-Michel-de-Bannières.

Mlle Laruelle est nommée institutrice à Pescadoires, en remplacement de Mme Pradayrol, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Le prix des oies vivantes

Par arrêté préfectoral, le prix à la production des oies vivantes destinées à l'engraissement est fixé, dans le département du Lot, à 45 francs le kilo.

Fromage pour novembre

Du Ravitaillement :

La ration en novembre est fixée à 180 grammes qui seront servis en deux livraisons : la première de 100 grammes contre 6 tickets ; — la 2e de 80 grammes contre cinq tickets.

BLES DE SEMENCE SELECTIONNES

Livrables immédiatement

P. LAMBERT, à CAHORS

T. 90. — *Près Place Rousseau*

Les Sports

FOOT-BALL ASSOCIATION

Dimanche, 2 novembre 1941, U.S. Aubin (I) contre Stade de Cahors (I). — C'est pour le deuxième tour éliminatoire de la Coupe de France que l'U.S. d'Aubin va affronter nos représentants cadurciens.

Le terrain de l'Ile va être dimanche le théâtre d'une rencontre sensationnelle qui, semblable à celle de l'an passé, doit tenir le public en haleine durant les 90 minutes. Pour ce choc décisif, l'U.S. d'Aubin par ces dernières victoires s'avère nettement supérieure à l'équipe que nos Stadistes éliminèrent au premier tour.

Que vont faire nos soccers dont la formation si instable ne peut trouver la bonne carburation ; un jugement définitif s'impose...

Cadurciens, c'est à une partie palpitante au possible à laquelle vous êtes tous conviés d'assister. Coup d'envoi à 14 heures. (Billets en vente au Kiosque Ludo à partir d'aujourd'hui).

RUGBY

A SOUILLAC.

U.S. Souillac 1 bat C.A. Brive (R), par 12 points (4 essais) à 3.

Malgré le score qui est en leur faveur les joueurs de l'U.S.S. ont fait une partie quelconque. Comme dimanche dernier il y avait de nombreux absents. A Souillac on joue un peu trop à la vedette. Il faudra que cela cesse ou bien que les joueurs restent sur la touche — à l'U.S.S. de nombreux défauts — Léry à l'ouverture est trop personnel et fait avorter de nombreuses attaques. Tavernier crie un peu trop sur le terrain et reçoit la balle alors qu'il est arrêté. Les avants ne suivent pas la balle et ne jouent plus à la main actuellement l'équipe vue sur ce match est bien inférieure à celle de l'an dernier, champion du P.A.

A Brive les meilleurs furent : Pardin, Lagarde, Borel, Moinac, Rebière, Morel, Bordes. Les essais furent marqués par Augey 1, Baup 2, Labertrandie 1.

Le jeune Labertrandie qui n'a que 15 ans a été de loin le meilleur joueur sur le terrain.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Concots

Obsèques. — Dimanche soir nous apprenions avec un profond regret la mort aussi brusque qu'inattendue, de M. le chanoine Sabrié curé-doyen de la paroisse St-Barthélémy à Cahors. Le défunt était originaire de Concots et il faisait de fréquents séjours dans notre localité ; sa forte personnalité et la jovialité de son caractère lui valaient l'unanime sympathie de la population.

Il voulut dormir son dernier sommeil dans la terre natale et mardi matin sa dépouille mortelle fut transportée ici pour y être inhumée ; malgré l'inclémence du temps une foule imposante assista à la cérémonie. Au cimetière, M. Lasfarguette, maire et ami personnel du regretté disparu lui adressa un émouvant adieu.

Nous offrons à la famille en deuil nos bien sincères condoléances.

Lalbenque

Pour nos prisonniers. — Les membres de la Saint-Hubert Lalbenquoise ont décidé de faire une sortie de chasse à la date du dimanche 9 novembre.

Le produit de cette journée sera destiné aux prisonniers de guerre.

Félicitations et bonne chance aux nemrods lalbenquois.

Saux

Nos jeunes. — La commune de Saux compte deux jeunes gens : Roger Marès et Paul Cambonie, qui sont appelés pour remplir leur période d'instruction dans l'un des chantiers de jeunesse. Ils vont à Gabarret dans les Landes. Ce sont deux braves et vaillants agriculteurs qui ne bouderont pas à leur nouveau travail. Nous leur souhaitons bonne chance.

Les vendanges. — Elles se sont terminées par un temps splendide. Les raisins bien mûrs mais peu abondants fermentent dans les cuves. Le vin sera bon. Mais, hélas la récolte suffira juste à la consommation locale en s'en tenant à la restriction. Heureux encore d'avoir cela.

Le temps. — Depuis quelques jours le temps est mauvais ; il est très froid et très sec. Les citernes sont vides, il faut aller se pourvoir d'eau pour le bétail.

Toutes les récoltes d'automne ne sont pas rentrées. Il fait très froid pour dépouiller le maïs et on ne chante plus comme autrefois. C'est l'hiver qui arrive vite et tôt. Les semailles sont là et le semeur n'est pas prêt.

Quand on a mal au dos

Les rhumatismes vous tiennent dans les reins. Vous souffrez le matin pour vous tirer du lit, vous souffrez pour vous baisser, vous souffrez pour vous redresser. C'est un supplice continuel. Avez-vous pensé à essayer Gandol ? Ce remède qui agit de façon rapide, soulagera vos maux, sans aucune fatigue pour votre estomac. D'autre part, Gandol dissout l'acide urique et ainsi, vos articulations reprendront leur souplesse normale. La boîte de 20 cachets Gandol pour 10 jours, 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Gagnac

Nouveau maire. — M. Besse est nommé maire de la commune de Gagnac, en remplacement de M. Roussilhe, démissionnaire.

Où trouver de l'endurance ?

Donner de temps à autre un coup de collier, c'est à la portée de tout le monde ! Mais fournir pendant des mois un effort continu, malgré les préoccupations et les soucis, cela suppose une rare endurance. Pour vous aider « à tenir », prenez donc de la Quintonine. Grâce à son usage quotidien, vous soutiendrez votre organisme et serez plus résistant. 5 fr. 85 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Martel

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une fille, Odette-Jeanne, chez les époux Cruveilhac, à Loupchat, commune de Martel. C'est leur deuxième enfant.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Pour nos prisonniers. — Dimanche 19 octobre en matinée, samedi 25 et dimanche 26 en soirée dans la salle des fêtes de la mairie a été organisée une manifestation artistique théâtrale, comportant un spectacle de choix en tant que ballets, saynètes, etc. au profit exclusif de l'œuvre des colis à nos prisonniers. En matinée comme en soirées la salle a été toujours archi-comble, aussi la recette a été des plus fructueuses. Remercions le célèbre accordéoniste J. Sicco, lauréat des grands concours internationaux et mondiaux d'accordéons qui a fait de son mieux tout en rehaussant bénévolement la fête organisée. Remercions aussi toutes les jeunes filles de la localité, artistes d'un jour, qui ont su intéresser et charmer les spectateurs. Nous ne saurions assez féliciter les organisateurs et organisatrices, qui espérons-le ne voudront pas s'en arrêter là.

La foire. — Notre foire du 25 a été des plus médiocres, de longtemps on ne l'avait vue ainsi. Les divers marchés peu approvisionnés, pas de forains et très peu de jardinage, marché à la volaille, surtout aux œufs presque nul.

Double défense contre la constipation

Vouloir combattre la constipation sans agir sur le foie qui en est le plus souvent responsable, serait chose vaine. C'est pourquoi les comprimés Vichybol, qui stimulent en même temps l'intestin, le foie et la sécrétion biliaire, peuvent être considérés comme un remède complet de la constipation. Vichybol, le soir, supprime les fermentations et assure sans coliques, la régularité de l'intestin. 7 fr. 15. Ttes Phies.

Souillac

Au P.O. — Nous apprenons que M. Abel Fournier facteur mixte est nommé facteur mixte intérimaire à la gare de Souillac.

Nos sincères félicitations.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon prénommé Germain, chez les époux Rivière, domiciliés au hameau des Cuisines. Vœux de prospérité au bébé et félicitations aux heureux parents.

Rugby à Souillac. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Jeunes filles à l'âge ingrat

Maman, que votre grande fille vous donne de soucis ! Pâlotte, nerveuse, toujours en proie à quelque malaise imaginaire ou réel... On voit qu'elle traverse une crise difficile. Savez-vous qu'il existe quelque chose d'excellent pour faciliter la formation des fillettes — quelque chose qui aidera votre enfant à devenir une belle jeune fille ? Ce sont les Gouttes Floride, médication incomparable pour le sang et la circulation. Les Gouttes Floride suppriment douleurs et malaises, elles préservent les jeunes filles de la chlorose ainsi que des accidents nerveux si fréquents à cet âge. 12 fr. 25 le flacon. Ttes Phies.

La fortune frappera bientôt à la porte de ses élus

OUVREZ-LUI LA VÔTRE

PRENEZ AUJOURD'HUI VOTRE BILLET DE LA

LOTERIE NATIONALE

PETITES ANNONCES

ACHATS de BOUTEILLES

Eaux Minérales, Bordelaises
Litres non gravés
Bourgogne et Champagne
1 fr. 50 pièce

4, *FARGE, 6, avenue de la Gare*
CAHORS. — Téléphone 43
Enlèvement à domicile suivant quantité

A LOUER à 8 km. de Cahors, près bourg, **Maison** 6 pièces avec jardin. Très joli site. S'adresser au Bureau du Journal.

ENSEIGNEMENT de la **Musique** et des **Instruments à cordes,** par MM. J.-B. et Jean NOUYRIT, des Concerts Pasdeloup et de l'Opéra. *Leçons particulières et cours,* 11, Bd Gambetta à Cahors.

Entr. DELBIGOT et ORDY embauche **maçons** et **manœuvres.** Se présenter, 2, rue Louis-Deloncle, à Cahors.

CHERCHE LOCAL pouvant convenir pour garage de camion. S'adresser au Bureau du Journal qui transmettra.

ON DEMANDE une **femme de service.** Ecole ménagère Cabessut-Cahors.

PETITE POTERIE pour horticulteur et **matériel horticole** à vendre. S'adresser : M. Etévé, 56, rue Emile-Zola, Cahors.

ON DEMANDE **homme sérieux,** bonne écriture, pour place de Bureau. S'adresser: 23, rue Président-Wilson, Cahors.

ETUDE de Maître L. DARNIS

Docteur en Droit

Notaire à Saint-Céré (Lot)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître DARNIS, notaire à Saint-Céré, le dix-neuf octobre mil neuf cent quarante-un enregistré à Saint-Céré le vingt-cinq octobre mil neuf cent quarante-un, folio 30, numéro 184, par Monsieur le receveur qui a perçu les droits, les mariés Pierre-Paulin dit Paul VIDAL et Rosalie BURGUIERE, négociants, demeurant à Saint-Céré, boulevard Gambetta, ont vendu à Monsieur Edouard RUSCASSIE, négociant, demeurant à Saint-Céré, place Gambetta, le fonds de commerce de chaussures qu'ils exploitent à Saint-Céré, en leur domicile, boulevard Gambetta, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés le matériel garnissant le fonds.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour du déménagement des vendeurs qui aura lieu incessamment.

Domicile a été élu pour les oppositions en l'étude de Maître DARNIS, notaire à Saint-Céré.

Avis est donné, en exécution de la loi du 17 mars 1909, article 3, que les créanciers des vendeurs devront pour conserver leurs droits, former opposition entre les mains de l'acquéreur, au domicile ci-dessus indiqué, dans les dix jours qui suivront la seconde insertion, renouvelant la présente.

Pour premier avis.

L. DARNIS, notaire.

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais

par LOUIS D'ARVERS

N° 19

— Sans prétendre toutefois m'attaquer à une indépendance à laquelle vous attachez un si haut prix...

— Mais en dirigeant à votre guise ma volonté !

— Non. Simplement en vous gardant, dès aujourd'hui, des méchancetés, de la haine aveugle des foules, qui ne s'éteint pas aussi facilement qu'elle s'allume. Tous ne sont pas des bandits parmi ceux qui vous attaquaient hier, beaucoup étaient sans doute de braves gens excités par la pensée que ce qu'ils croient être votre crime ne soit pas puni ni vengé.

— Il aurait fallu trouver l'assassin, dit-elle, se parlant à elle-même.

— Ç'eût été le seul moyen de détourner de votre tête innocente la fureur populaire, dit-il gravement et aussi le soupçon...

— Aussi longtemps qu'il ne sera pas trouvé, je serai menacée, acheva-t-elle sur le même ton.

— Sinon menacée, du moins soupçonnée. C'est pourquoi j'aimerais pouvoir vous emmener dans le Nord.

Kate secoua la tête :

— Etes-vous sûr que là-bas on ne me reconnaîtra pas ?

— J'en suis sûr, et, d'ailleurs j'y veillerai. Et puis nous n'irons pas tout de suite à la Faisanderie, nous voyagerons tout l'été.

— Si seulement je savais comment recommencer ma vie, et ne devoir rien qu'à moi-même... murmura-t-elle.

— C'est exactement ce que je voudrais que vous fissiez, dit-il, mettant une main bienveillante sur son épaule en un geste d'affectueuse protection.

Elle se sentit momentanément rassurée sous cette pression à la fois ferme et douce.

— Je le désire de tout mon cœur, riposta-t-il ardemment. Le passé doit être enterré, même « entre nous », et si possible en vous-même. Pour ma part, je ne vous poserai jamais une question sur cette partie de votre vie... Nous n'en parlerons jamais...

Kate posa longuement son regard sur le sien, s'oubliant à chercher ce qu'elle y pourrait découvrir.

Ce fut seulement quand elle le vit se diriger vers la porte qu'elle se ressaisit :

— Où allez-vous ? demanda-t-elle.

— Téléphoner à mon notaire de venir, dit-il tranquillement. Je l'ai prévenu qu'il devait se tenir à ma disposition. Tout est arrêté maintenant entre nous, pourquoi n'en finirions-nous pas tout de suite au point de vue légal ?

DEUXIEME PARTIE

I

CHANGEMENT DE SCENE

Le révérend Hugues Desolmes, pasteur de Delverton, écrivait son sermon pour le dimanche suivant.

Il y apportait tous ses soins, car son plus notable paroissien, M. Buchanan Steel qui occupait la demeure seigneuriale des ducs de Newport, serait, disait-on, de retour et s'il en était ainsi, il assisterait sûrement à l'office.

Le pasteur de Delverton avait un visage intelligent tout empreint de bienveillance. Il était en outre de caractère agréable et de bonne éducation.

Une porte s'ouvrit doucement derrière lui et une jeune femme entra.

— Je suis fâchée de vous déranger, Hugues, mais devinez qui est ici ?

Le jeune pasteur se retourna vers l'arrivante et ses yeux se fixèrent sur elle avec une admiration évidente.

Celle-ci était du reste parfaitement sûre de son pouvoir, car six années de mariage n'avaient pas affaibli le grand amour de son mari pour elle.

A vrai dire, elle le payait gentiment de retour, et leur couple passait pour le modèle des heureux ménages.

— Qui est là ? demanda-t-il après avoir cueilli un baiser sur la joue ferme et rose qui s'offrait à ses lèvres.

— Mme Venables.

Le visage du pasteur se rembrunit.

— Est-il vraiment nécessaire que je descende ? demanda-t-il, toute sa belle humeur en déroute.

— Mon pauvre chéri ! Je ne vous aurais pas même dit qu'elle est là et je n'aurais certainement pas interrompu votre travail pour elle, mais elle a insisté... beaucoup insisté.

« Elle semble porteur d'un fardeau de mystérieuses nouvelles dont elle ne veut se décharger qu'en votre présence, ajouta la jeune femme. Soyez un amour, mon chéri, et descendez, ne fût-ce que pour cinq minutes !

Le pasteur repoussa avec résignation les feuilles placées devant lui et le leva.

— Elle veut probablement nous apprendre qu'une de ses filles est fiancée. J'espère qu'il s'agit de Sibylle.

— Non, puisque Sibylle l'accompagne et elle n'a pas du tout l'air d'une fiancée. Elle a bien plutôt l'air ennuyé d'une personne qui a entendu plusieurs fois déjà raconter la même histoire et s'apprête à la subir une fois de plus ! Elles ont certainement fait plusieurs visites du même genre.

Mme Venables était une grosse dame, aux yeux fureteurs et brillants, toujours en quête d'un secret à surprendre.

Pour le moment, les yeux fureteurs se firent pleins d'amène douceur, pendant qu'elle saluait son pasteur, tandis que sa fille jetait des regards de convoitise vers une table encombrée de livres.

— Il est marié ! s'écria la grosse dame sans autre préliminaire.

— Il !... De qui parlez-vous donc, madame ?

— De votre voisin et paroissien, M. Steel.

— Marié ? M. Steel ? répéta la jeune femme du pasteur avec une surprise marquée.

— C'est en effet une nouvelle sensationnelle, dit le pasteur, comme si la chose avait vraiment une importance exceptionnelle.

Satisfaite de l'effet produit, Mme Venables passa un doigt réparateur sur les brides de son chapeau et s'installa plus confortablement dans son fauteil, sûre désormais de l'attention de son auditoire.

— Vous connaissez M. Steel mieux encore que nous, Monsieur le pasteur, et vous savez à quel point il est indépendant et original ?

Sur un geste indulgent du pasteur, elle poursuivit :

— Son mariage, comme toutes choses autour de lui, est enveloppé de mystère... Aucun journal n'en a parlé — je le sais puisque je lis chaque matin les mariages et les décès dans les principaux journaux. N'est-il pas extravagant, je vous le demande, de disparaître pendant six mois, et de revenir après cette longue absence, en possession d'une femme, sans que personne sache qui est elle ?

— Mais puisqu'il est revenu, il présentera sa jeune femme et tout sera dans l'ordre, plaida la jeune maîtresse de maison s'affairant gracieusement autour de la table de thé qu'on venait d'apporter.

— Je n'ai pas entendu parler de ce mariage, dit le pasteur d'un ton qui impliquait un doute sur la véricité de la nouvelle.

— Nous non plus, avant ce matin ? Mais d'après tout ce qui m'a été dit, je crois pouvoir affirmer que la nouvelle châtelaine de la Faisanderie a pris, à l'heure actuelle, possession de son nouveau domaine. On dit qu'il l'a épousée en Italie.

— S'il le dit, cela est vrai, décréta le pasteur d'un ton sans réplique.

— Evidemment, approuva sa femme. Mais qui peut-elle être ?

Dévoilant ainsi sa curiosité elle offrait tasses de thé et toasts beurrés avec une insistance qui ne permettait pas le refus.

— Ma chère Madame Desolmes, c'est ce que je me demande ? C'est la première question que j'ai posée à notre voisin M. Langogne, qui a connu la nouvelle et me l'a annoncée. Il n'en sait pas plus que nous !

— Ce n'est pas souvent que M. Langogne connaît les nouvelles, remarqua Mona Desolmes. De qui tient-il celle-là ?

— De son ami Steel lui-même. Celui-ci lui a écrit en lui donnant les détails que je viens de vous donner, et rien d'autre.

« En Italie ! répéta la grosse dame, pas même la ville ! pas même le mois ! pas même le nom de l'épousée !

— Je suis convaincu qu'elle est une vraie « lady », affirma le pasteur en reposant sa tasse sur le plateau. M. Steel n'est pas homme à donner son nom à la légère.

— Oh ! vous, Monsieur le pasteur, vous êtes la charité même !

— J'espère être charitable, chère Madame, mais en la circonstance, je ne vois aucune raison d'être tenté de manquer à la charité.

— Vraiment ? Quand nous ne savons absolument rien sur M. Steel lui-même !

Et les gros yeux ronds de Mme Venables se firent plus intransigeants et plus durs pour accabler l'honnête pasteur de cette réplique lapidaire :

(à suivre.)